

PSE-PDV:

la balle dans le camp de l'administration

Après sept mois de négociations sur le plan de départs volontaires visant à supprimer des effectifs dans le secteur de l'impression à l'Est Républicain et permettre le reclassement de salariés du groupe de presse du Crédit Mutuel, un accord majoritaire a été signé par l'EstMédia-CGT.

Les instances, CHSCT et CE, ont émis leurs avis respectifs les 12 et 20 septembre 2018.

L'accord est désormais dans les mains de la DIRECCTE (ex inspection du travail) qui doit se prononcer d'ici une quinzaine de jours.

A partir de la validation par l'administration, les salariés concernés par le plan de départs, recevront un courrier de la direction expliquant les modalités négociées.

Rappelons que nous sommes bien dans le cadre de <u>départs</u> volontaires.

Restera le choix à chacun de se positionner.

Dans le même temps, un organisme extérieur (Altédia) jouera le rôle de Point Information Conseil (PIC) afin d'accompagner les salariés dans leurs démarches.

Une commission de suivi, composée de représentants des organisations syndicales signataires, de la direction et de l'administration, traitera les dossiers des salariés volontaires.

L'EstMédia-CGT va poursuivre les discussions avec la direction concernant les organisations de travail induites par le PDV.